

RPI Asnois, Châtain, Genouillé et Surin

Conseil d'école du deuxième trimestre
Séance du 17/02/15

Le conseil d'école s'est réuni à 18h à la mairie de Genouillé

Étaient présents :

Mme Mémin, maire de Surin. et présidente du SIVOS,

M. Bouhier, maire de Genouillé

Mme Decelle, maire de Châtain

Mr Néel, maire d'Asnois

Mme Bouchet, Mme Raffin, parents d'élèves.

Mme Lizot, présidente de l'APE

Mme Lhéraud, Mme Peignaux, Mme Alibert, Melle Tromas, conseillères municipales.

Mme Duquerroir, DDEN

Mme Carolo, Mme Gavallet, Mme Goncalves, enseignantes du RPI.

Étaient excusés :

Mme Castel, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Nouhaud, parent d'élève

Présidente de séance : Mme Goncalves

Secrétaire de séance : Mme Gavallet

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : Questions diverses

- Mme Mémin demande à aborder le sujet des activités périscolaires pour l'année scolaire 2015/2016. Il est envisagé de chercher un intervenant pour proposer une activité sur une période pour chaque classe au minimum. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) doit être envoyé avant le 25 mai.
- Les parents demandent à voir le menu de la cantine de Châtain.

Point n°2 : Répartition des effectifs

3 Nouveaux élèves sont scolarisés depuis le mois de janvier à Surin : 1 en TPS, 1 en PS, 1 en GS. 2 nouveaux élèves arriveront en mars et seront scolarisés en TPS et GS.

Présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2015

Surin : 19 élèves (1 TPS, 9 PS, 2 MS, 7 GS)

Châtain : 23 élèves (5 CP, 5 CE1, 13 CE2)

Genouillé : 18 élèves (7 CM1, 11 CM2)

L'effectif total du RPI s'élèverait à 60 élèves.

Afin d'équilibrer au mieux les effectifs, les CE2 seront scolarisés à Châtain pour l'année scolaire 2015 -2016.

Point n°3 : Projets éducatifs du RPI

- **Bilan du marché de Noël pour les trois écoles** : Les bénéfices réalisés sont les suivants :

- Surin : 320 euros (qui serviront à régler les cotisations USEP, l'atelier à l'espace Mendès France, et qui ont permis d'acheter des jeux et albums pour la classe)
- Châtain : 200 euros (qui permettront de financer l'atelier à l'espace Mendès France, les projets propres à la classe et l'achat d'albums pour la classe)
- Genouillé : 100 euros + 200 euros de calendriers (qui ont permis de régler les cotisations USEP et qui serviront à financer l'atelier à l'espace Mendès France et l'achat de matériel de sport)

- **Une sortie au cinéma de Civray** a eu lieu au mois de décembre pour voir « De la neige pour Noël ». Elle a été financée par les familles à hauteur de 2€ par enfant et 1,10€ par les caisses des écoles. Le bus de la Communauté de Communes a été utilisé.

- **Le goûter de Noël** a eu lieu le 19 décembre à Genouillé. Il a été financé par les communes comme chaque année.

- **Journée à Poitiers** : Le mardi 20 Janvier, les élèves des 3 écoles se sont rendus au musée sainte Croix. La visite du musée et l'atelier qui a suivi étaient gratuits. Chaque classe a également participé à un atelier scientifique à l'espace Mendès France (autour de l'hygiène et la santé pour les cycles 1 et 2, autour des planètes pour les cycles 3). Ces ateliers ont été financés par les Caisses des écoles (45 à 70 euros). L'APE a financé la totalité du prix du transport soit 268 euros

- **Piscine de Civray** : Les élèves de la GS au CM2 bénéficient cette année d'un créneau à la piscine de Civray à raison d'une séance chaque mardi de 10h05 à 10h45, du 2 février au 7 avril pour un total de 8 séances. Les 2 premières séances ont dû être annulées pour les GS et les élèves de cycle 3, faute de parents accompagnateurs.

Les élèves de Châtain ont pu s'y rendre le 10/02 car il y a avait une maman accompagnatrice. C'est la classe de CP CE1 qui a bénéficié de cette séance car les programmes donnent la priorité au cycle 2 pour l'activité natation.

Le SIVOS financera les transports. Les entrées sont gratuites.

Les parents souhaiteraient que les maîtres-nageurs puissent pallier le manque de parents agréés en intervenant sur les séances.

- **Le carnaval** aura lieu ce vendredi 20 Février à Genouillé sur le thème des 5 continents. Le défilé débutera aux alentours de 14h45 suivi d'un goûter à l'école de Genouillé avec les gâteaux et les crêpes confectionnés par les parents. La mairie de Genouillé fournira les jus d'orange.

- **Exposition sur le peintre Pablo Picasso** se tiendra du lundi 9 mars au vendredi 13 mars à la salle des fêtes de Genouillé. Annie Moulin, l'intervenante, reconstituera un petit musée des plus grandes œuvres du peintre. Chacune des 3 classes du RPI se rendra sur le lieu de l'exposition 3 demies journées. Le mercredi, l'exposition sera ouverte au public de 15 à 17h30.

Le bus de la Communauté de communes sera utilisé pour ce projet. Afin de réduire les coûts de transport, les enseignantes privilégieront l'arrivée à la salle pour le groupe du matin et le départ de la salle des fêtes pour le groupe d'après-midi.

Point sur les subventions :

Le coût du projet s'élève à 2690 euros. Le Conseil Régional a attribué une subvention de 400 euros, l'APE 750 euros, le SIVOS 400 euros, les mairies 200 euros. Une demande de subvention a été faite au Conseil Général : le dossier sera examiné fin février. Les écoles financeront 90 euros. Une vente de brioches est organisée par l'APE. Le bénéfice servira également à financer ce projet. Les enseignantes soulignent la difficulté de trouver, cette année, des partenaires financiers pour mener à bien ce genre de projet.

Participation à la semaine du jardinage : Comme l'an dernier, les élèves des 3 classes participeront aux ateliers proposés par le magasin Villaverde de Savigné à l'occasion de « la semaine du jardinage ».

Les créneaux retenus sont les suivants :

- Surin : lundi 9 mars matin

- Genouillé : mardi 10 mars après-midi
- Châtain : jeudi 12 mars après-midi

La participation à ces ateliers est gratuite. Le bus de la communauté de communes sera utilisé pour les déplacements.

Fête de fin d'année : les enseignantes proposent d'organiser un spectacle de fin d'année le vendredi 26 Juin à 18h à la salle des fêtes d'Asnois. M. Néel donne son accord, sous réserve que la salle soit disponible. Les maires sont d'accord pour se procurer la scène de Charroux et la monter pour les répétitions et le spectacle.

Point n°4 : Projets des classes

L'école de Surin :

• **USEP** : La première rencontre a eu lieu le vendredi 6 Février autour des rondes, jeux dansés et des danses traditionnelles. Ce dernier atelier était animé par Mme Villedary, conseillère pédagogique en danse. Un bus a été financé par l'USEP.

La seconde rencontre aura lieu le vendredi 3 avril autour du thème de l'orientation. Le lieu reste à définir

• Dans le cadre du **projet sur les 5 continents**, les élèves ont pu découvrir l'Asie par le biais d'albums, de jeux. Un repas asiatique a été proposé à la cantine. La découverte de ce nouveau continent a été l'occasion de découvrir de nouveaux mots et de compléter l'abécédaire préparé dans le cadre du projet « Étamine ».

En mars, les élèves de Surin partiront pour l'Europe avec une première escale en Espagne, pays de Picasso.

L'école de Châtain :

• Dans le cadre du projet sur les **5 continents**, les élèves ont travaillé sur l'Amérique et plus particulièrement sur les indiens. Un repas américain est prévu. Les élèves voyageront ensuite vers l'Asie.

• La première **rencontre sportive** va avoir lieu le 17 avril après-midi au gymnase de Pressac. Après un pique-nique, les élèves rencontreront leurs camarades des écoles de Pressac, Mauprévoir et Aailles-Limouzine sur le thème du cirque. Le bus de la communauté de communes sera utilisé.

• Le début de la **correspondance** avec les CP CE1 de Madame Julie Poignant est imminent. Les élèves pourront partager leurs connaissances sur les continents.

L'école de Genouillé

• **USEP** : La première rencontre, sur le thème de la danse, a été reportée. Aucune date n'est fixée pour le moment. La prochaine rencontre sera sur le thème du rugby au mois d'Avril. Les élèves s'entraînent donc à acquérir les bases du rugby.

• Sur le thème des **5 continents**, les élèves ont visité l'Asie, et plus particulièrement la Chine. Ils ont chanté en chinois et Éliane a préparé un repas chinois à la cantine. En mars, ils découvriront le continent américain.

• Pour la **semaine des mathématiques**, du 16 au 20 mars, les élèves participeront à un concours de calcul mental.

• Le **concours de messagerie électronique** reprend également en mars.

Point n°5 : Travaux dans les écoles

L'école de Surin :

- Un ordinateur a une connexion à internet. Mme Goncalves demande que le 2^{ème} ordinateur fixe soit connecté. Elle demande aussi la mise à jour de l'antivirus ainsi que l'installation d'un driver

permettant de lire les DVD sur l'ordinateur portable. Mme Mémin annonce que Kim Demail fait don à l'école d'un ordinateur portable.

- Une imprimante scanner a été achetée
 - L'enseignante demande l'installation de deux détecteurs de fumée dans les locaux.
 - Mme Goncalves signale des dysfonctionnements du téléphone. La ligne a été vérifiée, le téléphone a été changé, le problème viendrait-il de la prise ?
- Des perles à chauffer ont été achetées pour les activités périscolaires.

L'école de Châtain :

- L'enseignante fait remarquer la disparition de matériel de l'école (ballons de handball, matériel de cirques...)
- Elle demande l'achat d'un tableau sur pied réversible pour accueillir les CE2 à la prochaine rentrée.
- Mme Carolo demande si le sujet de la vente des tables en bois inutilisées et stockées dans les locaux communaux de l'école a été abordé en conseil municipal. Mme le maire signifie que ce n'est pas le cas.

L'école de Genouillé :

- Les problèmes de chauffage sont réglés. Un nouveau radiateur a été installé dans les toilettes.
- L'enseignante remercie les familles Raffin et Brunet pour leur don d'ordinateurs.
- Le problème de clé du couloir évoqué au précédent conseil d'école n'est pas réglé.
- Le photocopieur de l'école doit être changé.
- L'enseignante demande que les dossiers des chaises soient réparés.
- Madame Gavallet demande également qu'un carré blanc soit peint sur le mur à côté du tableau pour une meilleure utilisation du vidéo-projecteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Pour les enseignants du RPI